

toi
tu brûles !

moi
je valorise !



**Vos sacs et boîtes de produits
phytopharmaceutiques peuvent être valorisés.
Ne les brûlez pas.**



- Ces emballages peuvent être valorisés comme combustible pour produire de l'énergie.
- Le saviez-vous ? L'électricité récupérée par la valorisation d'un sac de 25 kg peut alimenter une ampoule de 30 W pendant 5 heures.
- Le brûlage ou l'enfouissement sont interdits.

www.adivalor.fr



ADIVALOR

Cette action est une initiative volontaire des organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les fédérations de coopératives (Coop de France - Métiers du grain, InVivo) et négociants agricoles (FNA) et les agriculteurs (APCA, FNSEA)